



# Les défis nouveaux et émergents en Afrique Rapport récapitulatif



Commission économique  
pour l'Afrique



Banque africaine de  
développement





**RIO+20**

Conférence des Nations Unies  
sur le développement durable

# Les défis nouveaux et émergents en Afrique

## Rapport récapitulatif



Commission économique  
pour l'Afrique



Commission de l'Union  
africaine



Banque africaine de  
développement



Programme des Nations  
Unies pour le développement



Programme des Nations  
Unies pour l'environnement

## Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *Les défis nouveaux et émergents en Afrique Rapport récapitulatif*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications

Commission économique pour l'Afrique

P.O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© Commission économique pour l'Afrique, 2012

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage: mai 2012

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

Photographies de la page de couverture: UN Photo/Tim McKulka, Stock.xchng/Lars Sundstrom, Robert Parzychowski, Nate Brelsford, UN Photo/Fred Noy, Stock.xchng/Patrick Hajzler, UN Photo/Martine Perret, Stock.xchng/Robert Linder.

# Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>v</b>
<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>vi</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>vii</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Défis nouveaux et émergents .....</b>	<b>2</b>
L'appauvrissement de la biodiversité et des écosystèmes .....	2
Pénurie d'eau .....	3
Les changements climatiques .....	5
La crise alimentaire .....	6
La désertification .....	8
L'énergie .....	9
Le chômage des jeunes .....	12
La crise financière et économique mondiale .....	12
L'urbanisation .....	13
Trafic et piraterie .....	14
Technologies de l'information et de la communication .....	14
Mécanismes d'intervention en cas de catastrophe .....	14
Cultures génétiquement modifiées.....	15
Moyens de mise en œuvre .....	15
<b>Perspectives ouvertes par les questions nouvelles et émergentes .....</b>	<b>16</b>
<b>Problèmes et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre .....</b>	<b>18</b>
<b>Tracer la voie à suivre .....</b>	<b>18</b>
<b>Conclusions .....</b>	<b>20</b>
<b>Références .....</b>	<b>21</b>



## Remerciements

Ce rapport a été produit par la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union Africaine, dans le cadre du processus préparatoire pour l'Afrique à la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio +20). Des contributions solides provenant de collègues au niveau national, régional, et d'organisations internationales sont vivement appréciées. Cela comprend Paxina Chileshe, Siham Mohamed Ahmed et Yogesh Vyas (BAD), Isatou Gaye, Charles Akol et Alessandra Sgobbi (CEA), Alex Banda (SADC), Debalkew Berhe (IGAD), Frank Turyatunga (PNUE) et Youcef Ait-Chellouche (SIPC). Des remerciements spéciaux vont au Dr. Mutsa Masiyandima, le consultant qui a aidé à la mise au point de ce rapport. Le rapport a été finalisé sur la base des observations faites lors de la Conférence régionale africaine préparatoire à la Conférence Rio+20, tenue à Addis-Abeba, Ethiopie du 20 au 25 octobre 2011.

Nous tenons à remercier le personnel de la Section des publications et de la gestion de conférences (PCMS) de la CEA dirigé par Etienne Kabou, pour la manipulation efficace de l'édition, le traitement de texte, la conception et l'impression du rapport.

## Sigles et acronymes

AMCEN	Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
AMCOW	Conseil des ministres africains chargés de l'eau
APD	aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CITES	Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition
ClimDev	initiative Climat pour le développement de l'Afrique
CME	Conseil mondial de l'énergie
FAO	Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
PMA	pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement



## Résumé

La Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable (Rio+20) a pour objectif de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des engagements déjà pris et de relever les défis qui se font jour. Au vu de ces objectifs, Rio+20 offre l'occasion à l'Afrique d'évaluer les progrès réalisés, de discerner ce qui a ou n'a pas donné de résultats au cours des deux dernières décennies et de voir comment faire face aux nouveaux défis et tirer parti des ouvertures qui se présentent.

Le présent rapport, consacré aux défis nouveaux et émergents, vise à éclairer les travaux de la conférence régionale africaine préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et à servir de document de référence au sommet Rio+20. Au cours des vingt années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Rio de 1992, les pays africains ont acquis une expérience significative dans la mise en œuvre du programme de développement durable, même si les résultats sont mitigés pour ce qui est du degré de réalisation des objectifs fixés.

Entre autres obstacles, l'Afrique est confrontée à l'impact négatif des changements climatiques, la raréfaction de l'eau, l'appauvrissement de la biodiversité et des écosystèmes, la désertification, la faible résistance aux catastrophes naturelles, la possibilité de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement, la crise énergétique, la crise alimentaire, le peu d'avantages tirés de la mondialisation, la question sanitaire, la crise financière mondiale, le trafic et la piraterie, le faible taux de pénétration des TIC, l'urbanisation, la nécessité de concevoir de meilleurs mécanismes de réponse aux catastrophes, les cultures génétiquement modifiées (en rapport avec la sécurité alimentaire) et le transfert de technologie.

L'Afrique est très dépendante des ressources naturelles pour sa croissance et son développement. L'impact des changements climatiques pourrait cependant entraver la réalisation de ces objectifs. Bien qu'elle émette peu de gaz à effet de serre, l'Afrique est le continent qui sera le plus touché par les changements climatiques, du fait essentiellement de sa faible capacité d'adaptation. Les changements climatiques sont en train de modifier considérablement la voie suivie par l'Afrique en matière de développement.

La perte continue de biodiversité constitue également un problème majeur auquel les pays doivent s'attaquer. L'agriculture qui accapare de plus en plus de terres, l'abattage des forêts pour la production de charbon de bois et de bois de chauffage, les changements climatiques et la désertification sont les principales causes de la perte de la biodiversité. Combattre celle-ci suppose que l'on trouve des solutions à long terme en élaborant et appliquant des directives appropriées, en renforçant les capacités institutionnelles et en déployant des ressources suffisantes.

L'Afrique se caractérise par une pluviométrie très variable entraînant une répartition inégale des ressources en eau. Les ressources en eau effectivement exploitées et les superficies aménagées pour l'irrigation sont très en deçà de ce qui pourrait être (moins de 4 %). Des mesures doivent être prises pour améliorer la gestion et les capacités de stockage de l'eau afin d'assurer un approvisionnement permanent pour les besoins domestiques et économiques et pour l'équilibre des écosystèmes.

Au niveau mondial, la crise alimentaire est passée. Les prix élevés des denrées alimentaires demeurent pourtant un problème dans bon nombre de pays africains. Ils ont augmenté de manière sensible du fait des sécheresses sévissant dans les pays producteurs de céréales, d'une baisse des rendements, de l'épuisement des stocks céréaliers et des multiples prélèvements qui sont faits sur les stocks existants aux fins de la consommation humaine et animale, ainsi que pour les biocarburants.

La désertification est l'un des grands obstacles au développement durable de l'Afrique. La plupart des terres sont de plus exposées à la dégradation et subissent le plus durement la sécheresse et la désertification, 65 % de la population étant affectée.

Sur les 1,4 milliard de personnes dépourvues d'accès à l'électricité à travers le monde, 40 % vivent en Afrique, essentiellement en Afrique sub-saharienne. L'accès à l'énergie durable favorise le développement et contribue à la réalisation de plusieurs OMD: réduction de moitié de la pauvreté extrême, réduction de la faim, réduction de la mortalité infantile et maternelle, promotion de l'égalité entre les sexes et réduction de la déforestation.

Toutefois, ces défis nouveaux et émergents offrent aussi des ouvertures, dont la possibilité d'une croissance s'inscrivant dans le contexte de l'économie verte, surtout au vu des vastes ressources naturelles largement inexploitées qui sont en train d'être découvertes dans beaucoup de pays africains. La mutation observée dans la conception de la planification du développement en termes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets ouvre aussi des perspectives d'accès à des ressources supplémentaires. La coopération régionale requise dans la gestion des ressources en eau transfrontières illustre ce qu'il est possible de réaliser quand on poursuit un but commun. Si elles sont bien exploitées, ces perspectives nouvelles peuvent remettre l'Afrique sur la voie de la croissance et du développement durables.

Pour garder l'élan acquis dans la mise en œuvre des programmes de développement durable, les pays doivent:

- + Mobiliser et utiliser plus efficacement les ressources financières disponibles et créer les conditions économiques nationales et internationales nécessaires pour atteindre les objectifs de développement convenus au plan international;
- + Rechercher des moyens de trouver des sources de financement nouvelles et novatrices venant des secteurs public et privé pour le développement, à condition que ces sources ne créent pas un fardeau indu sur les pays en développement et qu'elles puissent produire des résultats rapides;
- + Promouvoir, faciliter et financer le développement, le transfert et la diffusion de technologies favorables à l'environnement y compris un accès approprié à ces technologies;
- + Utiliser les technologies de l'information et de la communication en cas de besoin, comme outils de communication et de partage des expériences et des connaissances à un rythme plus rapide;
- + Continuer à mettre l'accent sur l'éducation étant donné que celle-ci est fondamentale pour la promotion du développement durable;

- Renforcer et accélérer les initiatives de développement des capacités humaines, institutionnelles et infrastructurelles, promouvoir des partenariats y relatifs qui répondent aux besoins spécifiques des pays en développement dans le contexte du développement durable;
- Éliminer les contraintes en matière de ressources, renforcer la coordination interdépartementale et améliorer les capacités de mise en œuvre et de suivi des politiques nationales;
- Compléter la coordination existante au niveau supérieur par des possibilités suffisantes de coordination des mécanismes de mise en œuvre au niveau inférieur opérationnel.

Le programme de développement doit être plus centré et mieux harmonisé, en particulier là où les ressources pour la mise en œuvre sont limitées. Par ailleurs, un engagement sur la manière d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable, y compris les OMD, et des mécanismes de renforcement du cadre institutionnel du développement durable demeure un objectif majeur.



## Introduction

En 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution par laquelle elle a décidé de tenir la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en 2012 au Brésil. Elle a appelé de ses vœux des préparatifs efficaces à tous les niveaux. L'objectif de la Conférence est de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des engagements déjà pris et de relever les défis qui se font jour.

En réponse à cet appel de l'Assemblée générale et conformément au mandat donné, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions, a entrepris les préparatifs de Rio+20 au niveau africain. Ces préparatifs visent à mettre en place un processus efficace de coordination et de consultation afin que l'Afrique se prépare de manière adéquate pour la Conférence, parvienne à un consensus sur les préoccupations et les priorités essentielles du continent en matière de développement durable, les articule valablement et obtienne qu'elles soient adéquatement traduites dans les conclusions de Rio+20.

L'objectif du présent rapport est de faire la synthèse des défis nouveaux et émergents, dans le contexte de la priorité fondamentale de l'Afrique qui est d'éradiquer la pauvreté et de réaliser le développement durable. Il se fonde sur les données disponibles dans les publications sur le sujet et met en exergue les principaux obstacles rencontrés aux niveaux national et régional, ainsi que les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de développement durable en Afrique sur tous les plans.

Les défis nouveaux et émergents qui ont été identifiés constituent un sous-ensemble dans les problèmes relevés lors du processus de préparation. Ils comprennent les changements climatiques, la raréfaction de l'eau, la crise alimentaire, les catastrophes naturelles et la capacité de redressement par la suite, l'appauvrissement de la biodiversité et des écosystèmes, la désertification, la crise énergétique, le chômage des jeunes, la crise financière et économique. Le rapport évalue leurs conséquences sur la réalisation des OMD dans le contexte élargi du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, considérés comme priorité absolue pour l'Afrique. La liste des problèmes présentée ici est loin d'être exhaustive car d'autres questions tels que le taux d'urbanisation et la poursuite de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ne sont pas non plus à oublier.

## Défis nouveaux et émergents

### *L'appauvrissement de la biodiversité et des écosystèmes*

La biodiversité s'appauvrit à un rythme alarmant en Afrique. Le continent a le taux d'endémisme le plus élevé du monde et abrite un quart des sanctuaires de biodiversité reconnus au plan international. Les ressources biologiques servent de moyens d'existence pour des millions de personnes en Afrique. À titre d'exemple, deux tiers de la population de l'Afrique sub-saharienne vivent des produits tirés de ses forêts. Les ressources naturelles et les produits forestiers non ligneux fournissent jusqu'à 35 % des revenus des ménages au Zimbabwe, et plus de 50 % au Sénégal (Malloch, 2004). Le tourisme basé essentiellement sur ses écosystèmes, sa faune, sa flore et ses paysages aussi bien terrestres que marins, rapporte au Kenya environ 700 millions de dollars des États-Unis par an en devises (Steiner 2007). Ces revenus tirés des ressources de la biodiversité pourraient disparaître avec la menace de disparition de la biodiversité.

Les zones humides, dont certaines sont d'importance internationale, couvrent environ 1 % de la superficie totale de l'Afrique (par exemple, le lac Chilwa au Malawi, les marécages de Lukanga en Zambie et la zone humide de St. Lucia en Afrique du Sud). Elles fournissent de nombreux biens et services écologiques, y compris la régulation du système hydrique, l'approvisionnement en eau douce et les nutriments nécessaires pour la production agricole et pour la sécurité alimentaire. Ils servent aussi d'habitat à plusieurs espèces. L'agriculture a accaparé plus de 50 % des zones humides naturelles.

Cette perte continue de biodiversité est un problème majeur que les pays doivent résoudre. L'agriculture qui accapare de plus en plus de terres, l'abattage des forêts pour la production de charbon de bois et de bois de chauffe, les changements climatiques et la désertification en constituent les principales causes. Pour y faire face, des solutions permanentes et à long terme sont nécessaires, qui consisteraient à élaborer et appliquer des directives appropriées, renforcer les capacités institutionnelles et déployer des ressources suffisantes pour stopper et réduire l'intensité de la perte de la biodiversité.

Des actions positives sont en cours aux niveaux national et régional pour enrayer la perte de biodiversité, dont l'adoption en 2003 de la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, l'élaboration de l'Initiative sur l'environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), la mise en place de zones de conservation transfrontières, l'adhésion des pays africains à la Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition (CITES), la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux sur la biodiversité, la ratification du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et de la Convention de Ramsar, et la multiplication et l'agrandissement des aires protégées. Certains écosystèmes restent cependant menacés.

Des recherches récentes ont également montré que la biodiversité est étroitement liée à d'autres aspects de la société et de la nature. Le lien entre la biodiversité et d'autres questions écologiques (impact des changements climatiques et des écosystèmes, interaction entre la biodiversité et le cycle hydrique) et l'interrelation entre la biodiversité et l'économie (valorisation des services de

l'écosystème, la biodiversité comme socle des activités économiques) illustrent la nécessité de mettre la question de la biodiversité à l'ordre du jour écologique et économique mondial.

## *Pénurie d'eau*

L'Afrique est caractérisée par une pluviométrie très variable entraînant une répartition inégale des ressources en eau, avec de vastes zones très arides comme les déserts du Sahara et du Kalahari. À l'inverse, l'Afrique possède aussi de grands fleuves tels que le Congo, le Nil, le Zambèze et le Niger et de grands lacs comme le lac Victoria. Le continent est donc doté d'abondantes ressources en eau. Malgré cette abondance en eau souterraine et de surface, beaucoup de pays africains ont des problèmes d'eau, quantitatifs et qualitatifs. Le pourcentage de ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable reste alarmant, avec plus de 40 % en Afrique sub-saharienne.

Les ressources en eau effectivement exploitées et les superficies aménagées pour l'irrigation sont encore très en deçà du potentiel disponible (moins de 4 %) (BAD, 2010). En moyenne, l'Afrique a environ 100m<sup>3</sup> par habitant en termes de réserves d'eau, contre une moyenne mondiale de 1000m<sup>3</sup> par habitant. Les besoins créés par l'intensification du développement industriel et de l'urbanisation continuent de faire sentir leur pression sur bon nombre de gouvernements. Plus de 80 % des rivières africaines sont partagés par deux ou plusieurs pays, d'où l'impératif d'une coopération régionale dans la gestion des ressources en eau transfrontières. Selon les projections, beaucoup de pays africains souffriront d'un déficit en eau et du stress hydrique d'ici la fin de la prochaine décennie à cause de la croissance démographique, du développement industriel et des augmentations connexes de la demande en eau (voir figure 1).

**Figure 1. Projections concernant le déficit en eau**



Plusieurs problèmes et contraintes continuent de limiter ou d'entraver les progrès vers une gestion durable des ressources en eau douce en Afrique:

- La faiblesse et la fragmentation des institutions, qui sont aggravées par de faibles capacités techniques et financières;
- L'insuffisance de l'appui politique et financier consenti par les pays africains;

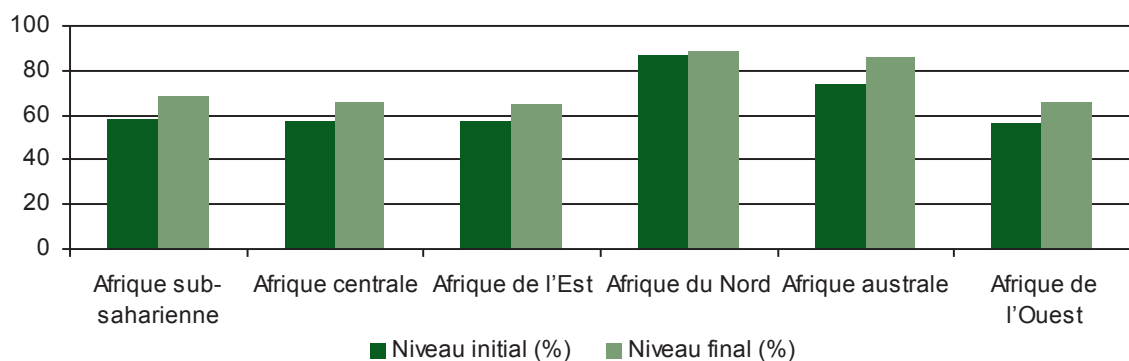
- ✦ Le déclin des réseaux de stations d'observation hydrologique et la baisse de la qualité des données collectées, avec comme corollaire la diminution des activités d'évaluation et de maîtrise des ressources en eau aux niveaux national et fluvial, de faibles contributions aux programmes régionaux et internationaux;
- ✦ Les changements climatiques avec leurs impacts dévastateurs projetés sur les ressources en eau;
- ✦ La dégradation de la qualité de l'eau due aux effets anthropogéniques et aux activités industrielles telles que l'exploitation minière.

Dans beaucoup de pays, le secteur de l'eau se caractérise par la seule prise en compte des eaux de surface et une mise en valeur limitée des eaux souterraines, qui sont peu exploitées à cause de plusieurs contraintes telles que:

- ✦ La faible connaissance hydrogéologique de l'étendue et de la capacité des nappes aquifères;
- ✦ Le manque de systèmes d'information de haute qualité sur les eaux souterraines;
- ✦ Le recours insuffisant à la modélisation pour simuler des scénarios de développement et prédire leurs effets à moyen et long cours en termes de débit naturel, d'impact environnemental, de niveau d'eau et de changement dans la qualité de l'eau.

Pour répondre au problème de la pénurie d'eau disponible, on a notamment adopté les démarches suivantes: création du Conseil des ministres africains chargés de l'eau et du Groupe de travail Afrique pour l'eau, élaboration et lancement de la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025, mise en place de la Facilité africaine de l'eau, élaboration de protocoles sur les cours d'eau partagés et les initiatives de bassin, élaboration de plusieurs programmes de bassins fluviaux transfrontières, programmes de réforme du secteur de l'eau et élaboration de nouvelles politiques, élaboration de stratégies et lois pour le développement et la gestion des ressources en eau, sur la base des principes de la gestion intégrée des ressources en eau. Bien que les mesures prises au niveau national aient permis à une population plus large d'avoir accès à l'eau potable, ces interventions sont surtout concentrées dans les zones urbaines.

**Figure 2. Accès à de meilleures sources d'eau dans les régions africaines (1995-2008)**



Source: ODI (2010).

Le secteur de l'eau est essentiel pour la croissance économique et le développement socio-économique et doit travailler davantage avec les parties prenantes d'autres secteurs pour faciliter des réponses adéquates et ciblées aux problèmes auxquels les pays font face. Le secteur peut tirer



parti des moyens de pression offerts par d'autres secteurs, comme un approvisionnement en eau d'irrigation rendu possible par un développement polyvalent des ressources en eau qui soit axé à la fois sur l'énergie, l'approvisionnement en eau et l'agriculture. Après avoir mis en place une communauté solide autour de l'eau, un dialogue et de nouveaux partenariats, l'implication d'autres secteurs est essentielle pour débloquer le potentiel de réalisation dans le secteur de l'eau. Dans le contexte de cette approche, les pays africains doivent accélérer la fourniture des services de base aux populations urbaines tout en fournissant un accès à l'eau potable aux populations rurales aussi.

## *Les changements climatiques*

L'impact des changements climatiques menace gravement la croissance économique soutenue, la réduction de la pauvreté et la qualité de vie. La plus grande partie du continent africain devrait connaître une réduction de la pluviométrie annuelle moyenne, une plus grande aridité et des occurrences plus fréquentes de sécheresse. La combinaison de précipitations réduites et de températures de plus en plus élevées devrait entraîner un assèchement net et une aridité accrue pour une grande proportion du continent. L'Afrique a actuellement les plus faibles émissions de gaz à effet de serre, mais c'est elle qui en subira le plus les effets.

Le principal problème de l'Afrique en matière d'adaptation aux changements climatiques, une priorité pour l'Afrique, demeure celui des ressources. Seulement un tiers environ du financement approuvé ou promis a été reçu à ce jour. Des efforts substantiels sont encore nécessaires pour mobiliser des ressources suffisantes afin de s'assurer que les groupes vulnérables acquièrent une capacité d'adaptation suffisante.

La déforestation et l'utilisation des formes traditionnelles d'énergie qui contribuent à raison de 65 % aux émissions de l'Afrique vont sans doute augmenter au fil du temps, poussant ainsi à la hausse les émissions globales du continent. C'est pourquoi l'Afrique doit se concentrer sur la réduction des émissions et leur maintien à de faibles niveaux pour atténuer les impacts des changements climatiques. Elle doit également consacrer des ressources à l'adaptation aux effets des changements climatiques qui sont en train de devenir évidents. Le coût de l'adaptation est estimé pour l'Afrique à entre 20 et 30 milliards de dollars des États-Unis par an au cours des 10 à 20 prochaines années.

Des mesures ont été prises pour répondre aux changements climatiques: l'élaboration et le lancement du programme Climat au service du développement en Afrique (ClimDev-Afrique), l'élaboration d'un programme sur ce thème dans le cadre de l'Initiative relative à l'environnement du NEPAD, des activités de recherche et de renforcement des capacités dans le cadre du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, le lancement du Cadre de Nairobi en 2006, la ratification et la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques par les pays africains, l'élaboration de programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques et la mise au point et le déploiement de technologies et de mesures nouvelles, novatrices et autres pour faire face aux problèmes inhérents à la variabilité du climat et aux changements climatiques. L'introduction de fonds d'investissement pour le climat a permis de concevoir des stratégies nationales pour répondre aux changements climatiques dans les secteurs économiques clés de certains pays africains.

La capacité des pays à répondre efficacement aux impacts des changements climatiques demeure faible. Il convient de renforcer les capacités d'adaptation, en particulier celles des populations vulnérables et de s'assurer que la résistance au climat est intégrée dans les programmes de développement des pays et dans leur mise en œuvre. Bien que des efforts significatifs soient orientés vers l'atténuation des changements climatiques, les fonds disponibles pour entreprendre des activités liées aux changements climatiques ont été très peu accessibles pour les pays africains, qui ont des besoins tant en matière d'adaptation que d'atténuation.

De récentes études scientifiques ont confirmé l'hypothèse que les changements climatiques pourraient modifier la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces études soulignent l'urgence de l'adaptation sur ce plan aussi et relèvent la nécessité de mettre en place des systèmes d'alerte « à moyen terme ». De plus en plus, on s'inquiète du fait que, à plus grande échelle, les mesures d'atténuation et d'adaptation peuvent avoir des effets non prévus qu'il convient d'anticiper et de prévenir.

## *La crise alimentaire*

En 2007 et pendant la première moitié de 2008, les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté du fait des sécheresses sévissant dans les pays producteurs de céréales, d'une baisse des rendements, de l'épuisement des stocks céréaliers et des multiples prélèvements qui sont faits sur les stocks existants aux fins de la consommation humaine et animale, ainsi que pour les biocarburants. Le renchérissement du pétrole a entraîné une augmentation des coûts des transports et des engrais, qui a à son tour contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires. Il s'est ensuivi une crise alimentaire mondiale et, comme corollaire, une instabilité politique et économique et des troubles sociaux aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays développés. En Afrique, les pays suivants ont été sévèrement affectés: le Burkina Faso, le Cameroun, le Sénégal, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Maroc.

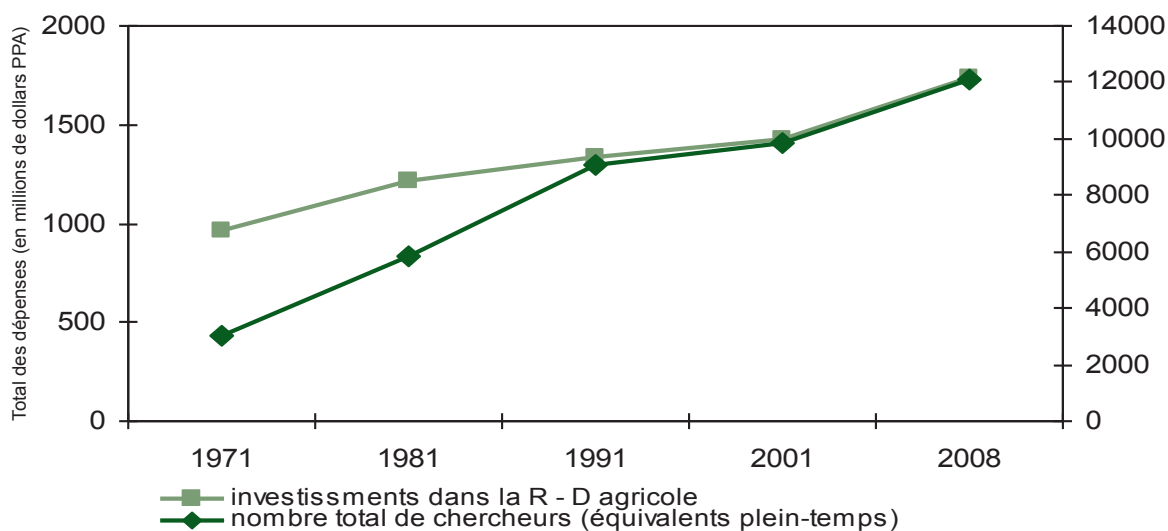
Au niveau mondial, la crise alimentaire est passée, mais les prix des denrées alimentaires restent élevés et continuent de poser un problème dans beaucoup de pays africains. Les prix des céréales y sont restés au même niveau malgré la baisse survenue sur le marché mondial. De plus, les marchés des produits alimentaires n'en reflètent pas les prix en temps réel. À la fin du premier trimestre de 2010, le millet se vendait à un prix supérieur de 28, 27 et 12 % aux cours de 2009 au Burkina Faso, au Mali et au Niger respectivement (BAD, 2011). Le même problème a été observé concernant le maïs, dont le prix en 2011 était de loin supérieur au cours mondial.

Si la cherté persistante des produits alimentaires peut être une incitation pour les producteurs de produits vivriers, en particulier ceux à petite échelle, les défaillances observées dans les marchés mettent en difficulté une population essentiellement urbaine. Les revenus n'ont pas beaucoup évolué et les groupes à faible revenu resteront confrontés au problème de l'accès à la nourriture. Certes, on est parvenu à ce qu'il y ait davantage de produits sur les marchés, mais ces produits risquent de rester hors de portée pour bon nombre.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de la sécurité alimentaire: les rendements agricoles ont augmenté essentiellement grâce à une augmentation des investissements dans la recherche-développement après l'an 2000, alors que les années 90 avaient vu la productivité

baisser (IFPRI, 2011). Les investissements dans la recherche agricole (production agricole et dotation en personnel) ont augmenté de manière constante au cours des 40 dernières années (voir Figure 3).

**Figure 3. Évolution des investissements publics totaux dans l'agriculture entre 1971 et 2008**

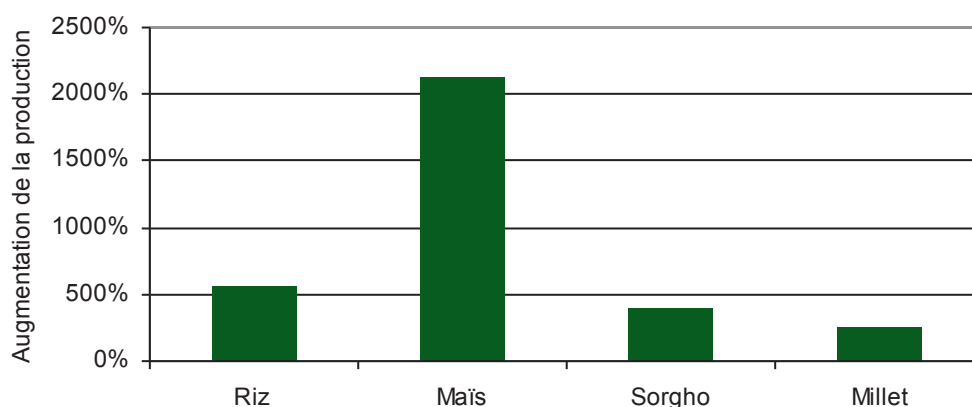


Source: IFPRI (2011).

La question de la sécurité alimentaire s'est posée de tout temps en Afrique. Le continent doit aujourd'hui relever une série de nouveaux défis dont la course aux bioénergies (encore limitée mais appelée sans doute à s'exacerber), l'appauvrissement des réserves de phosphore, la problématique des cultures de rente et des cultures vivrières (pour l'exportation – thé, huile de palme, etc.) face aux options privilégiant la sécurité alimentaire au niveau locale, l'intérêt nouveau pour les plantations forestières (pour servir un bien mondial) aux dépens de l'approvisionnement alimentaire local et la raréfaction de l'eau (à des fins agricoles). Il faut d'urgence trouver des moyens de garantir l'approvisionnement alimentaire en Afrique, de mieux transformer les produits alimentaires, d'augmenter les investissements dans l'agriculture et d'augmenter la productivité agricole.

Les subventions aux intrants accordées par les gouvernements, ainsi que l'implication des communautés locales, incitent à une plus grande utilisation par les agriculteurs d'engrais et de semences améliorées. Grâce à ces mesures, les chiffres de production agricole ont enregistré une augmentation substantielle pour la campagne 2009-2010 par rapport aux niveaux de 2007-2008 (voir figure 4).

**Figure 4. Augmentation de la production agricole de 2007-2008 à 2009-2010**



Source: BAD, 2011.

Ce qu'on a appelé la « ruée vers les terres », alimentée par des facteurs tels que la variabilité accrue du climat, le renchérissement des combustibles fossiles et les inquiétudes relatives aux futurs approvisionnements énergétiques et alimentaires, présente aussi des aspects problématiques. Le rythme auquel l'acquisition de terres a progressé au cours des deux dernières années semble avoir plus que doublé par rapport aux périodes précédentes, avec un degré de transparence moindre. L'ampleur du problème n'est pas encore totalement comprise, y compris pour ce qui est des pays qui sont les plus exposés; les concessions afférentes n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies, pas plus que les implications pour les moyens d'existence, la sécurité alimentaire, les biens et services liés aux écosystèmes et les conflits.

## *La désertification*

La désertification est l'un des obstacles les plus graves au développement durable en Afrique. Elle est étroitement liée à la pauvreté et a des répercussions en matière de santé, de sécurité alimentaire, de ressources naturelles et d'environnement. Les deux tiers du continent sont soit désertiques soit arides; c'est le cas surtout de la région sahélo-saharienne, de la Corne de l'Afrique et du Kalahari dans le sud.

La plus grande partie des terres est aussi menacée de dégradation et subit les effets de la sécheresse et de la désertification. La dégradation des sols affecte au moins 485 millions de personnes, soit 65 % de la population totale de l'Afrique. La superficie ainsi exposée pourrait s'étendre à cause des effets des changements climatiques. Selon le scénario retenu, on prévoit une augmentation de 5 à 8 % des terres arides et semi-arides en Afrique (voir tableau 1).

**Tableau 1. Superficie exposée à la désertification ou à la dégradation dans quelques pays**

Pays	Superficie exposée à la désertification (km <sup>2</sup> )	Proportion par rapport à la superficie totale du pays
Burkina Faso	82 260	30
Burundi	8 400	30
Éthiopie	1 610 181	70
Ghana	83 489	35
Afrique du Sud	366 311	30
Swaziland	8 508 - 13 544	49 - 78

Source: CEA (2007).

Pour lutter contre la désertification, on a élaboré des plans d'action nationaux dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, apporté un appui à travers l'Initiative relative à l'environnement du NEPAD et lancé l'initiative Muraille verte pour le Sahara et l'Initiative en matière de politique foncière en Afrique.

Le processus d'intégration des plans d'action nationaux de lutte contre la désertification dans les plans nationaux de développement et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté a été lent et inefficace; seuls quelques pays ont réussi à le faire. Le manque de capacités et de ressources a également fait échouer l'intégration des plans de lutte contre la désertification dans les cadres de planification et de budgétisation aux différents niveaux. En outre, dans la plupart des pays, la pauvreté limite les moyens dont disposent les communautés pour mettre en œuvre au niveau local des mesures visant à faire face à la désertification.

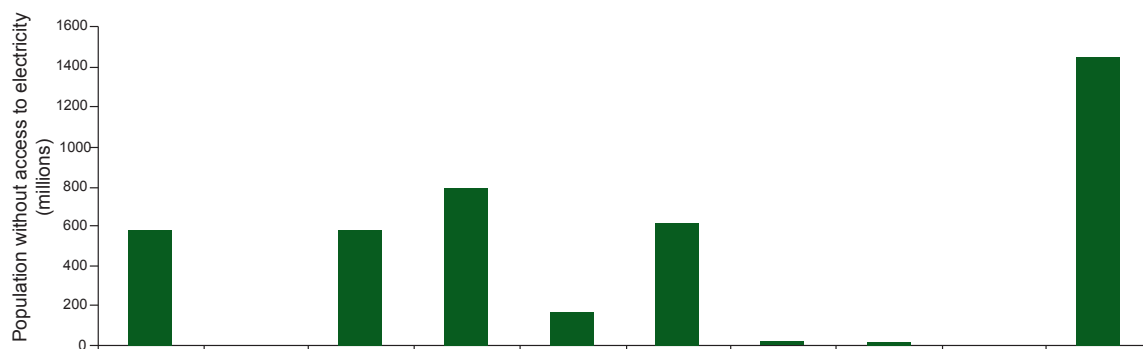
L'avancée du désert risque d'influer grandement sur le taux actuel de migration humaine, avec à la clé d'énormes conséquences sociales et économiques. Premièrement, les populations migrantes perdront de leurs moyens d'existence et de leur accès aux ressources. Deuxièmement, le coût économique qu'il y a à se déplacer et à s'installer ailleurs représentera un fardeau financier pour les familles. Troisièmement, les intéressés perdront l'accès aux infrastructures et aux services comme l'éducation, les soins de santé et autres services sociaux. Le coût économique connexe est élevé pour les particuliers. L'installation de grands groupes dans des zones nouvelles ou déjà habitées entraîne une ponction supplémentaire sur les ressources. Des infrastructures nouvelles ou supplémentaires (par exemple eau, écoles et installations sanitaires) sont nécessaires pour faire face à l'afflux de nouveaux résidents. En plus de l'impact social, les migrations peuvent avoir des effets négatifs sur l'environnement, notamment quand change l'utilisation des terres à la suite de l'arrivée de populations nouvelles.

## L'énergie

L'accès à l'énergie est essentiel pour le développement et l'amélioration des moyens d'existence. On consomme de l'énergie pour cuisiner, produire des biens et services, chauffer, éclairer et transporter. L'accès à l'énergie contribue aussi à l'amélioration des services publics (conservation des médicaments au froid, meilleurs services scolaires). L'accès à l'énergie durable favorise le développement et contribue à la réalisation de plusieurs OMD: réduire de moitié la pauvreté extrême, réduire la faim, réduire la mortalité maternelle et infantile, promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et combattre la déforestation.

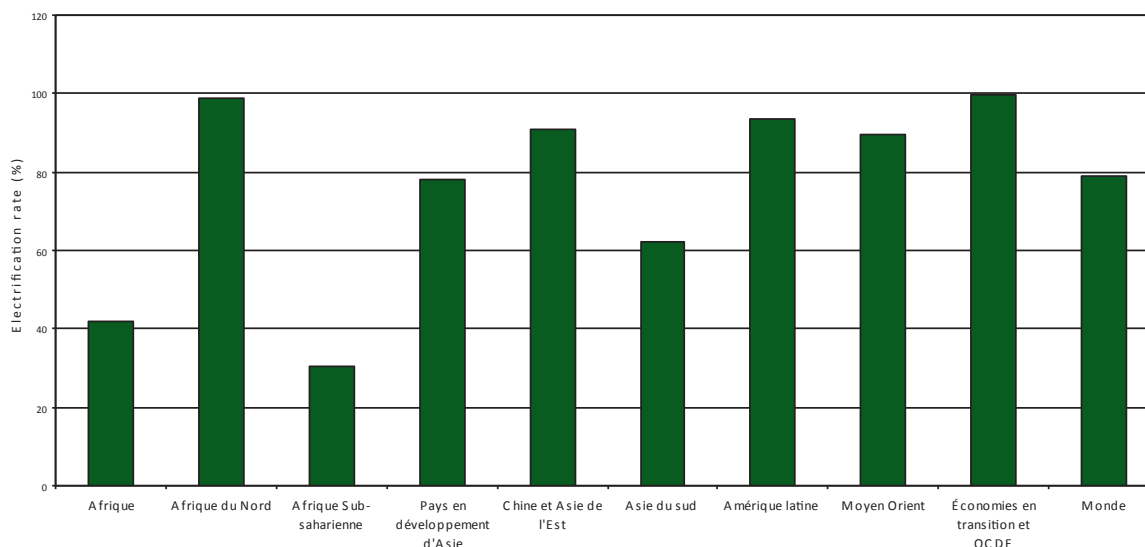
Sur les 1,4 milliard de personnes dépourvues d'accès à l'électricité à travers le monde, 40 % vivent en Afrique, essentiellement en Afrique sub-saharienne (voir figure 5). Cette dernière a le taux d'électrification le plus faible (voir figure 6). À titre de comparaison, l'Afrique du Nord, dont le taux d'électrification est proche de celui des pays en transition et des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dépasse de loin l'Afrique sub-saharienne.

**Figure 5. Accès à l'électricité**



Source: Conseil mondial de l'énergie (CME) (2010).

**Figure 6. Taux d'électrification par région**



Source: CME (2010).

Les ressources énergétiques du continent africain comprennent l'hydroélectricité, le charbon, l'électricité géothermique, l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Seulement 10 % environ du potentiel hydroélectrique de l'Afrique, évalué à plus de 3 909 TWh, sont actuellement exploités (Conseil mondial de l'énergie, 2010).

La disponibilité des ressources pour financer les investissements énergétiques continue d'empêcher une électrification plus rapide et une réduction de la dépendance des forêts comme source d'énergie. Il faudra trouver un appui externe pour investir davantage dans

les énergies renouvelables, lesquelles aideront à faire reculer le danger d'une déforestation plus grande encore. L'accès insuffisant à des ressources énergétiques durables demeure un défi majeur pour beaucoup de pays africains. L'accès à des sources d'énergie appropriées et durables est nécessaire pour réaliser les OMD (voir tableau 2).

**Tableau 2. Liens entre énergie et OMD, adapté de la BAD (2008)**

OMD	Rôle de l'énergie
Diminuer de moitié la pauvreté extrême	Faciliter le développement économique à travers la microentreprise et les activités de subsistance consommant de l'énergie, comme le petit commerce local. Le développement économique génère des emplois.
Réduire la faim et améliorer l'accès à l'eau potable	L'approvisionnement en eau en milieu rural basé sur les eaux souterraines nécessite de l'énergie pour le pompage. L'énergie facilite également la préparation des repas.
Réduire la mortalité infantile et maternelle et réduire les maladies	L'énergie constitue également un élément clé pour le bon fonctionnement des centres de santé. Les vaccins et les médicaments nécessitant une réfrigération peuvent être disponibles pour une population plus nombreuse. Les centres ruraux seront en mesure d'utiliser des équipements qui nécessitent un branchement électrique (par exemple des blocs opératoires).
Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes et réaliser l'éducation primaire universelle	Le temps que les femmes et les filles consacrent aux corvées liées à l'énergie sera libéré pour d'autres tâches productives. En outre, les filles auront le temps d'aller à l'école. La disponibilité de l'énergie dans les écoles renforce la communication et permet l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
Assurer la durabilité environnementale	L'utilisation de l'énergie propre réduira les émissions des formes d'énergie traditionnelles. L'utilisation réduite du bois de chauffe garantit une utilisation durable des ressources naturelles.

Au niveau national, les pays devraient se concentrer sur l'adoption de politiques encourageant un recours nettement plus grand aux énergies renouvelables (par exemple, facilitation de l'accès aux équipements, appui au secteur privé, etc.) et sur la promotion de ces énergies (biogaz, énergie éolienne, solaire et thermique, microstations hydroélectriques etc.), dont le potentiel considérable est encore sous-exploité.

Alors que le monde cherche à atténuer l'impact des changements climatiques en optant pour les énergies renouvelables, le potentiel existant n'est toujours pas pleinement exploité à cause des nombreux obstacles liés à la transition vers ces sources d'énergie. Il convient d'éliminer les inconvénients économiques, réglementaires et institutionnels qui rendent les énergies renouvelables moins compétitives que les autres sources.

Malgré les récents événements de Fukushima (Japon), certains pays africains croient encore que la technologie nucléaire est la réponse à leurs besoins énergétiques (et ceux de la région) à long terme. Cela pose toutefois plusieurs problèmes: le nombre insuffisant de spécialistes qualifiés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la construction, la gestion et le déclassement des centrales. Il y a d'autres problèmes potentiels liés au traitement et au stockage des déchets radioactifs. Pour limiter les dangers posés par ces options technologiques qui sont envisagées, il faudra des interventions, des procédures, des politiques et des programmes de coopération au plan international.

## *Le chômage des jeunes*

La population jeune<sup>1</sup> de l'Afrique augmente de manière constante et est passée d'un peu plus de 17 % de la population totale en 1970 à environ 20 % en 2010. Ce groupe démographique forme une part productive de la population active. Elle est aussi le moteur de la croissance économique future et les pays se sont attachés à donner aux jeunes une éducation et des compétences pour qu'ils soient équipés de manière à occuper une place utile parmi les actifs.

Toutefois, le marché du travail n'a pas suffi à absorber ces jeunes, ce qui a entraîné un taux de chômage élevé parmi eux. Les causes en sont nombreuses et résultent de plusieurs problèmes sociaux complexes. Une analyse du chômage des jeunes au Maghreb en identifie les principales causes comme étant « l'explosion de la jeunesse », l'inadéquation entre compétences acquises dans les systèmes éducatifs et les besoins du marché du travail, une pénurie d'« emplois décents » dans la sous-région et la crise économique mondiale.

Les jeunes Africains, toujours plus nombreux, se trouvent confrontés à des difficultés exacerbées par la crise financière. Les entreprises réduisant leur activité et licenciant leur personnel, les jeunes, qui n'ont vraisemblablement pas d'expérience, sont peu susceptibles de trouver à se placer sur le marché du travail. L'absence ou le peu d'expérience signifient aussi qu'ils sont en général les premiers à être remerciés quand les entreprises dégraissent.

Au cours des dix dernières années, les gouvernements ont investi dans l'éducation primaire. Cela ressort des tendances positives observées dans la réalisation de l'OMD lié à l'éducation primaire universelle. Cela étant, la qualité de l'éducation a parfois diminué avec l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Par ailleurs, l'accent mis sur l'éducation primaire universelle n'a pas eu d'équivalent en ce qui concerne l'éducation secondaire et tertiaire; le développement des compétences n'a du coup guère progressé.

## *La crise financière et économique mondiale*

L'impact de la crise financière mondiale de 2009 sur l'Afrique est attesté par de nombreux documents (BAD, 2009). L'économie a montré des signes de redressement en 2010, avec une croissance de 2,4 %, et devrait continuer de croître à raison de 5 % en 2011 (CEA, 2010). Les effets de la crise ont varié selon les pays.

Le ralentissement de la croissance en Afrique est une conséquence de la baisse des flux commerciaux. Les apports de capitaux et les transferts de fonds par les émigrés, qui avaient été un autre moteur de la croissance, ont aussi diminué, ce qui a contribué au recul économique. Ainsi, les transferts de fonds parvenant au Kenya ont diminué de plus de 20 millions de dollars des États-Unis entre octobre 2008 et janvier 2009. Les recettes tirées du tourisme ont également baissé de 13 % au quatrième trimestre de 2008 par rapport à 2007, ce qui a réduit encore les apports de revenus du pays.

---

1 On entend par « jeunes » les personnes âgées de 15 à 24 ans.



La crise financière a affecté tous les secteurs de l'économie et entraîné des pertes d'emplois. En République démocratique du Congo, 100 000 emplois ont été perdus à la suite de la fermeture de fonderies. La République centrafricaine, qui dépend de ses exportations de bois et de diamants, a perdu beaucoup d'emplois à la suite de l'effondrement des exportations de ces produits. Les pays producteurs de pétrole ont enregistré un grave manque à gagner et ont dû réduire les dépenses publiques, notamment en matière d'investissements dans les infrastructures publiques. L'Angola, le Botswana, le Gabon, la République du Congo, le Nigéria et le Tchad sont parmi les pays les plus affectés par la crise financière, leurs recettes dépendant de ces produits.

Les pays dont les recettes publiques dépendent essentiellement des produits de base continueront à connaître de grandes difficultés de financement dans la mise en œuvre des programmes publics et pour leurs importations essentielles (produits alimentaires, fournitures médicales et intrants agricoles). Certains, voyant leurs recettes fiscales diminuer, ont entrepris de faire des coupes dans leurs programmes de dépenses publiques, y compris les investissements dans les infrastructures publiques, ce qui aura des répercussions négatives sur leur capacité à atteindre les OMD.

La croissance a aussi ralenti dans les secteurs non pétroliers, tels que le bâtiment, la manufacture et les services qui dépendent de la demande du secteur public. Les pertes d'emplois qui se sont ensuivies dans beaucoup de pays affecteront l'accès des familles à l'alimentation, en particulier dans une conjoncture de renchérissement persistant des prix des produits alimentaires.

Pour pouvoir s'adapter aux changements climatiques, les pays africains ont besoin de ressources financières qu'ils ne sont pas en mesure de mobiliser eux-mêmes et dépendent des pays plus riches. Des engagements ont été pris par les pays développés, mais qui ont surtout trait à l'atténuation, et n'ont de plus pas été totalement tenus à cause de la crise financière dans les pays donateurs.

## L'urbanisation

L'urbanisation croissante – une tendance observée partout – peut être mise à profit pour lutter contre la pauvreté et réaliser les OMD de façon efficiente pour autant qu'il y ait une bonne planification des infrastructures. À en croire ONU-Habitat (voir *State of the World's Cities Report 2008/9: Harmonious Cities*), c'est l'Afrique qui connaît le processus d'urbanisation le plus rapide au monde (3,3 % par an); le continent compte par ailleurs 17 des 100 villes à la croissance la plus forte. Si ces tendances se confirment, la moitié de la population africaine sera urbaine d'ici à 2050 et les villes africaines abriteront alors près du quart de la population citadine mondiale, soit 1,2 milliards de personnes.

Dans les zones urbaines, l'Afrique se trouve face à d'énormes défis en matière de développement, vu notamment l'extension de l'habitat non planifié et le manque d'accès à des services essentiels. Malgré cela, les villes ont joué durant les dernières années un rôle essentiel sur le plan de la croissance économique, générant environ 55 % du PIB total du continent. Si elles sont bien gérées, les villes africaines peuvent contribuer à stimuler la production économique, de la même manière que le font les villes d'autres régions du monde (BAD, 2011).

## *Trafic et piraterie*

Les causes expliquant la progression du trafic et de la piraterie comprennent la perspective de trouver de meilleures conditions de vie ailleurs, le caractère inégal des cadres réglementaires, l'insuffisance de la coopération internationale, le manque de sensibilisation de la police et des populations et le fait que les réseaux sont de plus en plus organisés et sans scrupules (ONUDDC). De plus, du fait de leur fréquence, de leur ampleur et de leur ingéniosité, les actes de piraterie ont un impact énorme sur les économies locales et alimentent les réseaux du crime organisé.

## *Technologies de l'information et de la communication*

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) restent peu utilisées en Afrique, particulièrement en Afrique sub-saharienne. Elles contribuent à la croissance économique en rendant possible une plus grande productivité dans tous les secteurs, en facilitant l'expansion des marchés au-delà des frontières et en permettant ainsi des économies d'échelle, en réduisant les coûts et en facilitant l'accès aux services (notamment dans l'administration, l'éducation, la santé et la banque), en donnant accès à la recherche et en contribuant à une meilleure gouvernance par une participation renforcée, une meilleure reddition de comptes et une transparence accrue (Gerster Consulting, 2008). Enfin, leur utilisation apporte aussi des externalités positives, car elle renforce la créativité, les compétences d'apprentissage et l'aptitude à trouver des solutions.

Toutefois, il n'y a qu'une faible corrélation entre la croissance des TIC et la réduction de la pauvreté, et ce à cause du niveau peu élevé de compétences et du manque de biens matériels et d'accès aux services financiers qui sont caractéristiques des pauvres. Il ressort des recherches qui ont été faites que la contribution des TIC à une croissance bénéficiant aux pauvres dépend essentiellement du rôle que jouent les TIC en appui à des initiatives prises en faveur des pauvres. Pour être effective, la réduction de la pauvreté doit s'accompagner de politiques conçues spécifiquement pour les pauvres en matière d'infrastructures (y compris en matière de TIC), de renforcement de l'accès physique aux marchés et d'investissement dans l'éducation et la santé. L'accessibilité économique des TIC fait que celles-ci sont utilisées par des personnes à faible revenu, que des emplois nouveaux sont créés et que des ouvertures nouvelles surgissent en matière de microentreprise et de développement social (Gerster Consulting, 2008).

## *Mécanismes d'intervention en cas de catastrophe*

En ce qui concerne les changements climatiques, les phénomènes extrêmes tels que sécheresses, inondations et cyclones, devraient augmenter en fréquence et en intensité. La vulnérabilité du continent africain dans ce domaine et l'absence de capacité de redressement post-catastrophe sont flagrantes. Les manifestations récentes de ce problème, telle la sécheresse qui a frappé la Corne de l'Afrique et affecté une grande partie de la population de la région, illustrent clairement la nécessité d'une plus grande concertation dans les efforts de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques.

Les engagements pris en matière de gestion des risques de catastrophe se trouvent inscrits dans la Stratégie régionale de réduction des effets des catastrophes en Afrique (2005-2015) le

programme d'action qui l'accompagne. L'objectif d'ensemble mis en exergue dans le programme d'action est d'intégrer la réduction des risques et l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes de développement durable. En Afrique, on reconnaît davantage le rapport existant entre pauvreté et vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. La gestion des risques de catastrophe est donc un élément avéré de la réduction de la pauvreté, auquel il convient à ce titre d'allouer des ressources.

## *Cultures génétiquement modifiées*

Les cultures génétiquement modifiées ouvrent des perspectives en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, leurs effets potentiellement néfastes sur l'environnement ne sont pas clairement établis et la plupart des pays africains ont opté pour le principe de précaution dans la mise au point de cultures utilisant des organismes génétiquement modifiés. Le Centre africain pour la biosécurité fait état d'un nombre croissant de pays africains qui se sont dotés de capacités de recherche-développement dans ce domaine. Par ailleurs, les lois et les politiques devant réglementer la recherche et la commercialisation n'ont pas progressé au même rythme que la recherche. Enfin, étant tributaire du secteur privé, la recherche-développement ne porte que sur la résistance des cultures à la sécheresse ou à l'amélioration du rendement, questions au cœur de la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique.

## *Moyens de mise en œuvre*

La principale raison du bilan médiocre des initiatives de développement durable en Afrique réside dans l'insuffisance des ressources financières. L'estimation initiale des ressources disponibles s'est révélée bien inférieure aux montants nécessaires; il y a plusieurs causes à cela, dont une aggravation des problèmes émergents transsectoriels comme les changements climatiques, qui ont rendu le besoin de nouveaux engagements financiers plus aigu encore.

Malgré les efforts visant à créer des conditions propices à l'investissement étranger direct (IED), les flux d'IED vers l'Afrique sont restés à un bas niveau et ont même diminué. Dans certains cas, les effets bénéfiques escomptés ne se sont pas matérialisés. En Namibie, par exemple, l'IED est surtout allé à l'industrie minière, qui employait 5 000 travailleurs en 2003, contre 14 000 en 1991.

Les problèmes rencontrés par les institutions créées pour traiter de différentes questions afférentes au développement durable et touchant l'Afrique comprennent l'énorme obstacle financier, la structure organisationnelle plutôt complexe de certaines de ces institutions (notamment s'agissant de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement) et le manque de coordination et d'harmonisation des programmes, qui a entraîné une duplication des efforts et le saupoudrage des ressources disponibles. Il en est résulté un manque de profondeur dans les programmes et une certaine inefficacité dans leur exécution.

Les projets menés dans le domaine du renforcement des capacités n'ont pas été coordonnés, les divers donateurs le faisant dans le cadre de leurs interventions de développement. Les éléments relatifs au renforcement des capacités sont souvent circonscrits à une matière précise et peuvent passer à côté de questions transsectorielles. Souvent aussi, le donateur poursuit des priorités

qui sont les siennes et applique une méthodologie qui lui est propre. L'absence de coordination a contribué à des chevauchements d'activités, à l'oubli de certaines questions cruciales et à une utilisation généralement inefficace des ressources.

L'insuffisance des ressources financières a obéré l'action entreprise par plusieurs pays pour mettre en place des initiatives de développement durable et les plans d'action les accompagnant. Certes, l'aide publique au développement (APD) a augmenté au cours des dernières années, mais seuls quelques pays en ont bénéficié. En 2007, l'Égypte, le Mozambique, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et l'Ouganda ont capté 32 % de l'aide versée cette année à l'Afrique. Dix autres pays ont reçu plus de 50 % de toute l'aide. Pour l'autre moitié du continent, le déficit de financement est énorme et reste à nu. Il serait possible d'exécuter plusieurs programmes plus efficacement avec la participation du secteur privé, mais cette participation s'avère parfois difficile à obtenir.

S'agissant du secteur public, le problème des ressources humaines disponibles et de leur qualité occupe une place importante dans toutes les études de cas. Au niveau le plus élémentaire, le niveau d'alphabétisation, le développement des institutions éducatives et l'accès à l'université et à la formation technique expliquent en grande partie pourquoi le secteur public fonctionne généralement mal dans certains pays, dont la République centrafricaine et la Tanzanie. Au-delà de l'importance fondamentale qu'il y a à investir dans la valorisation des ressources humaines pour, dans une société, renforcer les capacités de manière générale, les études de cas regorgent d'indices faisant le lien entre disponibilité et qualité des ressources humaines et efficacité au niveau organisationnel.

## Perspectives ouvertes par les questions nouvelles et émergentes

Les problèmes décrits dans le présent rapport ne sont pas sans ouvrir par ailleurs des perspectives à exploiter pour produire des résultats positifs et contribuer à la réalisation du développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Dans un rapport intitulé *Vers une économie verte*, le PNUE définit cette notion comme suit: une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Une économie verte qui privilégie l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la réaffectation des ressources servirait les intérêts des populations rurales tributaires des ressources naturelles, car le surplus de productivité des écosystèmes et l'augmentation des services seraient une source de revenus pour ces populations. Cependant, pour saisir cette chance et créer des emplois « verts », il convient de s'intéresser beaucoup plus à la formation et d'appuyer les jeunes institutions africaines actives dans ce domaine, faute de quoi le continent risque de se retrouver avec des activités et des compétences obsolètes.

Le PNUE traite dans le même rapport des options qui ont été essayées avec succès: politique budgétaire différente et réforme et réduction des subventions qui ont des conséquences néfastes pour l'environnement, recours à de nouveaux instruments fondés sur le marché, choix des secteurs clés « verts » aux fins des investissements publics, mesures visant à rendre les marchés publics plus « verts » et amélioration des réglementations environnementales et de leur application.

Au niveau international, il est aussi possible de compléter l'infrastructure de marché, renforcer les échanges et les flux d'aide et promouvoir une plus grande coopération internationale. Alors que les pays s'attaquent aux questions nouvelles et émergentes, ce sont là quelques unes des options à envisager.

Compte tenu du riche stock de ressources naturelles et du mode de développement que beaucoup de pays africains suivent, les créneaux en matière de transition vers une économie verte se trouveraient essentiellement dans les secteurs suivants:

- Une agriculture intelligente et durable face au climat;
- La gestion durable des terres et de l'eau;
- L'utilisation des énergies renouvelables et l'amélioration du rendement énergétique;
- Des transports publics consommant peu de carburant et moins polluants;
- L'entretien des écosystèmes et la protection de la biodiversité.

S'il est une chose importante pour les pays en développement, et en particulier l'Afrique, c'est le cadre pour l'action requis afin d'intégrer l'économie verte dans la planification nationale, y compris l'affectation des moyens nécessaires, ainsi que les ressources humaines et infrastructurelles indispensables à la transition vers l'économie verte. Tout aussi importante est la prise en compte de plusieurs questions qui ont un retentissement sur les perspectives de croissance des pays en développement: financement international, commerce, technologies respectueuses de l'environnement et tendances en matière d'investissement.

La crise alimentaire a amené les gouvernements, plusieurs organismes internationaux, la communauté des donateurs et des particuliers à se montrer inventifs et à faire le nécessaire pour mettre en place des mesures susceptibles d'agir sur ces problèmes à court et à long terme. Les mesures immédiates prises par la BAD ont ainsi montré à quel point les rendements peuvent être améliorés si les paysans ont accès aux intrants nécessaires. Entre 2007-2008 et 2009-2010, les rendements en riz, maïs, sorgho et millet ont augmenté de plus de 100 % dans les pays où ces mesures ont été appliquées, ce qui a permis un approvisionnement suffisant des marchés. En ce qui concerne le moyen et le long terme, la BAD s'est attaquée à quelques grands problèmes auxquels les pays se heurtent, en particulier le renforcement des capacités et l'amélioration des infrastructures rurales. Les investissements dans la gestion de l'eau, qu'il s'agisse d'infrastructures nouvelles ou de la rénovation d'infrastructures existantes, contribuent au renforcement de la productivité agricole.

Avec la création d'organisations chargées de gérer un bassin fluvial particulier, on a mis en place un cadre pour la coopération et la planification et gestion conjointe des ressources en eau. Il incombe ainsi aux pays tant en amont qu'en aval de mettre en place les infrastructures nécessaires. Les pays peuvent aussi mettre à profit ce cadre pour coopérer et gérer conjointement les ressources et tirer parti des ouvertures qui s'offrent dans d'autres secteurs ayant des implications transfrontières.

En accédant aux fonds liés à la problématique du climat, les pays africains pourraient voir s'ouvrir d'autres portes en matière de financement, notamment pour s'attaquer à des problèmes tels que la mise en valeur et la gestion des ressources en eau, l'énergie, l'appauvrissement de la biodiversité et le chômage. En outre, les liens étroits qui existent entre disponibilité de l'eau, effets des chan-

gements climatiques et sécurité alimentaire pourraient être un argument pour faire évoluer les mentalités chez les décideurs, qui seraient amenés à fixer des critères plus stricts tels que:

- Examiner à l'avenir les implications économiques des scénarios possibles en matière d'eau, en utilisant des méthodes permettant d'évaluer le risque que l'économie court sur le plan de l'eau et de comparer différents moyens d'atténuation des risques;
- Faire en sorte que tous les secteurs évaluent l'impact de toute nouvelle proposition budgétaire ou d'investissement sur le plan de l'eau;
- Exiger que tout nouveau grand projet d'investissement (public ou privé) soit accompagné d'une évaluation complète du risque et de l'impact sur le plan l'eau;
- Exiger des promoteurs de projets de mise en valeur et de gestion des ressources hydriques ou d'approvisionnement en eau qu'ils en justifient de manière exhaustive le bien-fondé économique.

## Problèmes et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre

Dans le contexte actuel et vu l'ensemble des problèmes anciens ou émergents qui se posent, la réalisation des objectifs qui ont été fixés en matière de développement demeure un défi majeur pour les pays africains. La crise financière continue d'affecter le continent et les ressources affectées à la mise en œuvre de programmes de développement durable restent rares. Des approches novatrices seront nécessaires si l'on veut préserver les acquis engrangés jusqu'ici.

Les changements climatiques et les effets connexes aggravent le problème. Les pays doivent affecter plus de ressources aux problèmes essentiels que sont l'approvisionnement en eau, la gestion des ressources en eau, l'amélioration de l'agriculture ou la sécurité alimentaire. Essentiellement, il incombe aux gouvernements de s'engager davantage sur le plan politique et de la mise en œuvre pour que des progrès soient possibles.

Malgré toutes les interventions pour alléger la pression de la crise alimentaire, les prix élevés des produits alimentaires restent un problème dans beaucoup de pays. Ils ont diminué au plan mondial, mais ils sont restés à des niveaux relativement beaucoup plus élevés en Afrique. Faute d'autres interventions sur les marchés, ils continueront de constituer un obstacle majeur à la réduction de la faim.

## Tracer la voie à suivre

Pour tracer la voie à suivre, il convient de définir les moyens de saisir les ouvertures offertes par les changements climatiques, la rareté de l'eau, les catastrophes naturelles, la crise alimentaire, la perte de la biodiversité et des écosystèmes, la désertification, la crise énergétique, le chômage des jeunes, le trafic et la piraterie, la faible pénétration des TIC, l'urbanisation, les mécanismes d'intervention en cas de catastrophe, les organismes génétiquement modifiés, le transfert de technologie et la crise financière et économique. Pour relever les défis nouveaux et émergents et atteindre leurs objectifs de développement, les pays doivent faire fond sur les possibilités offertes par le programme de développement au sens large et d'autres secteurs. Les contraintes résultant

de la crise financière étant dûment prises en compte par ailleurs, des investissements ciblés pourraient aider à résoudre deux problèmes liés entre eux, voire plus. Ainsi, un projet d'infrastructure hydraulique peut à la fois porter sur les problèmes d'eau, d'énergie et d'approvisionnement en eau de zones rurales, et résoudre en partie des problèmes sanitaires éventuels qu'aurait entraîné l'absence d'accès à une eau potable sûre.

Il est aujourd'hui évident que les besoins financiers afférents aux objectifs de développement durable ont été sous-estimés. Il faut d'urgence revoir ces estimations au regard des changements climatiques, de la crise financière et d'autres problèmes.

Vu l'accent mis sur l'atténuation des effets des changements climatiques et l'économie verte, il importe de mieux comprendre les coûts et avantages (de l'économie verte), eu égard en particulier à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté. Les formes d'énergie durables disponibles en zone rurale offrent plusieurs avantages, dont une dépendance moindre vis-à-vis des forêts, d'où provient le charbon de bois, et donc des émissions moindres de CO<sub>2</sub> par les populations rurales. La disponibilité de l'énergie permet également aux populations rurales d'entreprendre des activités lucratives et génère des emplois pour les jeunes ruraux.

Les zones urbaines d'Afrique vont jouer un rôle de plus en plus central dans les changements environnementaux aux niveaux régional et local. Leurs besoins en matière de consommation et de production affecteront toujours plus l'occupation des sols et la couverture végétale, ainsi que la biodiversité et le cycle hydrologique. Il convient de renforcer dès à présent leur durabilité et leur résistance pour les aider à effectuer la transition vers une économie plus verte.

Beaucoup d'interactions entre l'homme et l'environnement se produisent à un rythme lent (par exemple l'érosion des sols, la perte de la biodiversité, la pollution de l'eau, la destruction de la mangrove, la dégradation des forêts tropicales, la surpêche, etc.), de sorte qu'elles passent inaperçues sur le moment. L'Afrique doit trouver le moyen de réagir systématiquement à ces problèmes qui se développent de manière sournoise, avant d'en arriver au seuil de crise. En outre, de nouvelles stratégies de suivi et systèmes d'alerte et de riposte sont nécessaires pour les déceler et agir en conséquence.

L'Afrique a un grave problème de chômage des jeunes, qui ne cesse de s'étendre. Cela s'explique en partie par la mauvaise qualité de l'enseignement et la difficulté d'aller plus loin que le cycle primaire ou secondaire. De nouvelles politiques sont à cet égard nécessaires pour éviter que se crée une masse travaillante non qualifiée. Par ailleurs, le secteur privé est appelé à jouer un rôle accru dans la croissance économique pour fournir des emplois aux jeunes. Il faut aussi que soit mis en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat.

Les gouvernements, la communauté internationale, les donateurs et les collectivités sont tous intervenus à l'occasion de la crise alimentaire. Il en est résulté une augmentation de la production mais, en Afrique, les prix des denrées alimentaires sont restés élevés et instables. Il convient d'intervenir encore pour faire en sorte que l'effet bénéfique de l'action déjà menée se propage aux couches les plus modestes et contribue à la réduction de la faim et de la pauvreté.

## Conclusions

Les changements climatiques, la rareté de l'eau, la crise alimentaire, la crise énergétique et la crise financière constituent des menaces graves pour le développement durable en Afrique. Cependant, on peut aussi y trouver des possibilités d'agir de manière efficace et mutuellement bénéfique. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour maintenir l'Afrique sur la voie de ses objectifs de développement, mais il est possible de se montrer plus efficace si les uns et les autres coordonnent leurs démarches.

Ailleurs dans le monde, la crise alimentaire est passée alors qu'en Afrique, le prix élevé des denrées alimentaires reste un problème en dépit d'interventions qui ont eu des résultats positifs (comme des rendements accrus). Des mesures supplémentaires sont requises pour éviter que les pauvres soient exagérément exposés à la cherté de l'alimentation.

S'agissant des changements climatiques, le principal enjeu consiste toujours pour la plupart des pays africains à trouver suffisamment de moyens pour l'adaptation aux effets des changements climatiques. Ils devront continuer à se faire aider pour se doter au niveau national de stratégies de réponse aux changements climatiques et de programmes d'atténuation, et poursuivre l'action dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un objectif majeur à l'avenir sera d'œuvrer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, notamment les OMD, et de mettre en place des mécanismes visant à renforcer le cadre institutionnel du développement durable.

Les institutions africaines se heurtent aussi à l'insuffisance des capacités nécessaires pour s'attaquer aux problèmes constatés. Les priorités qui avaient été définies comprenaient la mise en place de partenariats avec les pays en développement et les institutions des Nations Unies, ainsi que la coopération technique. Des activités ciblées de renforcement des capacités ont permis de former de nombreux fonctionnaires dans divers secteurs, notamment dans le domaine de l'environnement, de la gestion des ressources en eau et de l'agriculture. Cependant, les changements économiques et sociaux continuent d'obérer gravement les capacités des gouvernements et leur aptitude à faire face aux problèmes de développement durable.

Pour être efficace, l'action du continent en réponse aux défis nouveaux et émergents doit reposer sur le progrès technologique, des changements organisationnels, le suivi et la surveillance, la définition d'objectifs et de cible, des délibérations participatives et la prise en compte des causes plutôt que des symptômes des problèmes rencontrés.



## Références

AIE, 2002a. Bilans énergétiques des pays non membres de l'OCDE 2001, Paris.

Ajakaiye, Olu et Tayo Fakiyesi, 2009. Global Financial Crisis Discussion Series. Paper 8: Nigeria. Overseas Development Institute.

Angel-Urdinola et Kuddo, 2010. Key Characteristics of Employment Regulation in the Middle East and North Africa. Banque mondiale.

Angel-Urdinola Diego F., Amina Semlali et Stefanie Brodmann. 2010. Non-Public Provision of Active Labor Market Programs in Arab-Mediterranean Countries: An Inventory of Youth Programs. Banque mondiale.

APF Support Unit, 2009, Africa Partnership Forum, Peace and Security: Drug Trafficking, Piracy and Money Laundering - The International Dimension of Organised Crime.

BAD, 2009. L'impact de la crise sur les économies africaines – Poursuivre dans la voie de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Perspectives africaines et recommandations au G20.

BAD, 2010. The Africa Infrastructure Development Index. Economic Brief.

BAD, 2011. Réponse à la crise alimentaire en Afrique – rapport d'achèvement.

BAD, 2011. Agricultural Water Management and Storage. Business Plan 2008 – 2013.

BAD, 2011. Cadre stratégique pour le développement des infrastructures.

BAD, 2011. Plan d'action 2011-2015 sur le changement climatique.

BAD, 2010. Stratégie de développement urbain du Groupe de la Banque.

Banque mondiale, 2009. Rapport de la Banque mondiale, Réunion des ministres de l'énergie du G8. Rome, 24-25 mai 2009.

Basson M.S., Van Niekerk P.H., Van Rooyen J.A., 1997. Overview of Water Resources Availability and Utilisation in South Africa. Department of Water Affairs and Forestry, Pretoria.

Beintema Nienke et Gert-Jan Stads, 2011. African Agricultural R&D in the New Millennium. Progress for Some, Challenges for Many. IFPRI, 2011. DOI: <http://dx.doi.org/10.2499/9780896295438>. IFPRI, 2011. ISBN 10-digit: 0-89629-543-5.

Brown Mark Malloch, 2004. Conserving biodiversity for development. ScieDevNet. Opinion. <http://www.scidev.net/en/opinions/conserving-biodiversity-for-development.html>

CEA, 2007. Rapport d'examen africain sur la sécheresse et la désertification. Cinquième réunion du Comité africain du développement durable / Réunion régionale de mise en œuvre en vue de la seizième session de la Commission du développement durable. Addis-Abeba.

CEA, 2010. Rapport économique sur l'Afrique 2011.

Climate Funds Update, 2011. [www.climatefundsupdate.org](http://www.climatefundsupdate.org)

Commission de l'Union africaine, 2010. Programme d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes (2006-2015).

Conseil mondial de l'énergie (CEM), 2010. Étude des ressources énergétiques. Londres (Royaume-Uni).

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2006. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Afrique: Dix expériences africaines. Secrétariat de la Convention. Bonn (Allemagne).

Energy Research Centre, 2007. Long Term Mitigation Scenarios: Technical Report, Prepared by H. Winkler, Department of Environment Affairs and Tourism, Pretoria (Afrique du Sud).

Facilité africaine de l'eau, 2010. Rapport annuel.

FAO, 2003. Examen des ressources d'eau mondiales par pays. Rapport sur l'eau 23, Rome (Italie). ISBN: 92-5-104899-1.

FAO, 2007. Affronter la pénurie d'eau – Défi du XXIe siècle. FAO, Rome.

FAO, 2010. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. FAO, Rome.

Gerstner Consulting, 2008, Africa Partnership Forum, ICT in Africa: Boosting Economic Growth and Poverty Reduction.

GIEC, 2007. Bilan 2007 des changements climatiques: Impacts, adaptation et vulnérabilité.

Global Water Partnership (GWP), 2006. Setting the Stage for Change. <http://www.gwptoolbox.org>

Jack, Chris. Climate Projections for United Republic of Tanzania. University of Cape Town Climate Systems Analysis Group.

Nigel W. Arnell, 2004. Climate Change and Global Water Resources: SRES emissions and socio-economic scenarios. *Global Environmental Change* 14(1): 31-52

Mwilima, Ntwala, 2003. Foreign direct investment in Africa. Labour Resource and Research Institute (LaRRI)

ONU, 2005. Rapport du Secrétaire général : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : troisième rapport complet sur les progrès de la mise en oeuvre et de l'appui international.

Overseas Development Institute, 2010. Millennium Development Goals Report Card: Measuring Progress Across Countries.

Rapport 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Rosegrant et Perez, 1997. Water resources development in Africa: a review and synthesis of issues, potentials, and strategies for the future. EPTD Discussion Paper 28, International Food Policy Research Institute, Department of Applied Economics, University of Minnesota.

South Africa National Treasury, 2011. Confronting Youth Unemployment: Policy options for South Africa

Steiner A., 2007. Curbing Climate Change: Risks and opportunities for World's wildlife in Gincana 3: Biological Diversity and climate Change. <http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-gincana-03-en.pdf>





